RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

2019
2020

PROMOTION MARIE CURIE

«Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.»

MISSION JEUNESSE ET CITOYENNETÉ
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

OCTOBRE 2020

VILLE DE
PARIS

SOMMAIRE

ÉDITO ... 3

PRESENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 5

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 6

Rôle et fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse ... 6

COMPOSITION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 7

Désignation des nouveaux·elles membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ... 7

Formations des nouveaux·elles membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ... 7

PROMOTION MARIE CURIE

« DANS LA VIE RIEN EST A CRAINDRE, TOUT EST A COMPRENDRE. » ... 8

Les membres de la promotion 2019-2020 ... 8

CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 10

Répartition par groupe d'âges des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ... 10

Répartition par statut des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ... 10

Répartition des membres par origine géographique ... 11

Représentation des arrondissements parisiens ... 12

LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2019-2020 ... 13

TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 14

Communication devant le Conseil de Paris ... 14

Séminaire de rentrée ... 14

Les séances plénières ... 15

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 17

Recommandations sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et la sensibilisation au grand public à la pratique du handisport ... 17

Recommandations sur l'évolution du CPJ ... 17

VŒUX DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE ... 18

Vœu relatif à la végétalisation de la ville et la préservation de la biodiversité ... 18

Vœu relatif à la santé mentale ... 19

LES REPRESENTATIONS DU CPJ ... 21

REPRESENTATIONS DANS DES COMITES ET INSTANCES ... 22

Conseil des Générations Futures (CGF) ... 22

Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) ... 22

Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) ... 22

REPRESENTATIONS DU CPJ LORS DE RENCONTRES ET D'EVENEMENTS ... 23

Participation aux 30 ans du Conseil départemental des jeunes de la Reunion ... 23

Rencontre avec des jeunes Berlinois·es dans le cadre de « Berlin_Paris@home in europe » ... 24

Rencontre avec Esdra SOSA SIERRA ... 25

Rencontre avec les jeunes résident·e·s du Foyer de Jeunes Travailleurs Ourcq ... 25

PARTICIPATION A DES JURYS ... 26

Jury du prix des jeunes Cap'Com-Anacej ... 26

Commissions d'attribution des aides « Quartiers Libres » ... 26

Jury du prix des Lecteur·rice·s ... 27

Jury du prix « Décoflo » ... 27

AUTRES EVENEMENTS ... 28

La Grande Soirée étudiante de la ville de paris ... 28

La Nuit des Débats ... 28

Soirée « Paris, je m'engage » ... 29

Sorties culturelles ... 29

CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2019-2020 31
FONCTIONNEMENT DU CPJ 32
TRAVAUX DU CPJ 32
REPRESENTATIONS DU CPJ 33
DIVERS 34

ANNEXES 37
Annexe 1 : Lettre de saisine de la Maire de Paris (janvier 2019) 38
Annexe 2 : Communication du CPJ au Conseil de Paris (octobre 2019) 40
Annexe 3 : Vœu relatif à la végétalisation de la ville et la préservation de la biodiversité (décembre 2019) 44
Annexe 4 : Courrier de désignation des représentants du CPJ au sein du Comité Jeunes de l'Anacej (janvier 2019) 47

ÉDITO

Qu'ils et elles soient adolescent·e·s, étudiant·e·s ou jeunes actif·ve·s, scolarisé·e·s, en emploi ou en recherche d'emploi, les jeunes de 11 à 30 ans subissent de plein fouet la crise sanitaire dans ses conséquences économiques, sociales et désormais psychologiques et mentales.

Dans le même temps pourtant, l'engagement des jeunes dans notre société ne faiblit pas. Il suffit pour s'en convaincre de constater leur importante mobilisation sur le sujet des violences sexistes et sexuelles avec le mouvement #MeToo, sur la lutte contre le racisme et plus généralement contre toutes les discriminations avec le mouvement Black Lives Matter, et bien sûr pour le climat où les jeunes sont à la pointe des réflexions et des revendications. Cette mobilisation prend diverses formes, comme en atteste par exemple l'essor des mobilisations numériques et des pétitions en ligne, si bien qu'en 2019, 45 % des jeunes de 18 à 30 ans avaient déjà soutenu, défendu une cause ou participé à une action militante, soit 10 points de plus que trois ans auparavant.

Si la crise sanitaire a fortement accentué la précarité des jeunes sur tous les plans – logement, alimentation, liens de sociabilité, angoisse et détresse psychologique – elle n'a en rien altéré leur force et leur envie d'engagement. C'est notamment le constat qui ressort du baromètre de la pauvreté du Secours Populaire publié en septembre 2020 : malgré les difficultés croissantes, 78 % des 16-24 ans se disent prêts à s'impliquer personnellement pour aider les personnes en situation de pauvreté.

Cet engagement croissant de la jeunesse est une force qui illustre son extraordinaire capacité de résilience. En témoigne d'ailleurs le fait que huit jeunes sur dix refusent de se reconnaître dans l'appellation « Génération COVID ». Bien loin d'être résigné·e·s sur leur avenir, les jeunes veulent donc au contraire continuer à peser sur le cours des évolutions de société, à s'exprimer et à faire entendre leur voix.

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance où cette expression des jeunes est possible et doit être renforcée. En raison de la crise sanitaire, tous les travaux prévus sur l'année 2019-2020 n'ont pas pu aboutir. C'est pourquoi la possibilité d'une « année blanche » a été proposée aux membres qui le souhaitaient afin de prolonger leur mandat d'un an et de pouvoir finir une partie des travaux commencés.

Parmi ces travaux qui seront poursuivis, il en est un particulièrement qui prend tout son sens aujourd'hui plus qu'hier encore : la réflexion sur la santé mentale dans l'optique de la présentation d'un vœu en Conseil de Paris. Ce sujet prend une ampleur singulière en cette période de crise et de confinements, où les premières études ont mis en lumière la plus forte prévalence chez les jeunes de 16 à 24 ans que chez toute autre catégorie de la population à l'anxiété (33 %), à la dépression (29 %) ou encore aux troubles du sommeil (80 %).

Dans les années à venir, je souhaite que le Conseil Parisien de la Jeunesse poursuive son rôle d'appui et d'éclairage dans l'élaboration des politiques publiques et des grands projets de mandature, mais dispose également d'une plus grande capacité d'action et d'initiatives, notamment dans les arrondissements, pour co-porter, favoriser et accompagner les réflexions de l'ensemble de la jeunesse parisienne sur les questions de climat, d'égalité ou encore de solidarité.

Les précédentes promotions invoquaient le « Paris est une fête » d'Hemingway à la suite des attentats ou encore le « Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir » de Simone Veil. Cette promotion 2019-2020 a choisi Marie Curie : « Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre » ; toute une ambition, comme en écho à cette jeunesse engagée et résiliente.

Hélène Bidard
Adjointe à la maire de Paris
chargée de l'égalité femmes-hommes,
de la jeunesse et de l'éducation populaire

PRESENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de participation citoyenne qui permet aux jeunes Parisien·ne·s d'être associé·e·s à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. Ses règles de fonctionnement ont été modifiées par le Conseil de Paris en 2009, 2012 et 2014.

ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Depuis la réforme de l'instance votée par le Conseil de Paris en septembre 2014 (délibération n°2014 DJS 322), le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour rôle :

- **d'associer les jeunes Parisien·ne·s à l'élaboration des politiques municipales ;**
- **d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s ;**
- **d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.**

C'est dans ce cadre que les membres du CPJ reçoivent tous les ans une lettre de saisine **(annexe 1)** de la Maire de Paris, **Anne HIDALGO**, qui fixe le cadre de ses travaux en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir l'avis et les propositions des membres du conseil.

Quatre formes différentes de saisine sont mises en œuvre :

- **l'association des membres du CPJ à des concertations :** le CPJ est invité à participer ou à désigner des représentant·e·s dans le cadre d'une concertation avec d'autres acteur·rice·s de la société civile parisienne ou des représentant·e·s des institutions ;
- **la formulation de propositions sur une question précise :** le CPJ est saisi pour apporter des idées nouvelles sur un sujet ou pour répondre à une problématique donnée. Il peut auditionner l'administration et/ou des acteur·rice·s de la société civile et organiser des visites de terrain. Ce type de saisine donne lieu, à l'issue du travail du CPJ, à une note de propositions remise à la Maire de Paris et aux élu·e·s concerné·e·s ;
- **la consultation du CPJ sur un projet, de délibération notamment, porté par la collectivité :** le projet est présenté au CPJ par l'adjoint·e à la Maire de Paris en charge du dossier. Le CPJ a la possibilité d'auditionner l'administration et les adjoint·e·s de la Maire de Paris. Ce type de saisine donne lieu à la rédaction d'un « avis » qui est présenté par deux membres du CPJ en commission du Conseil de Paris. L'avis est également annexé au projet de délibération au moment de son vote par l'assemblée parisienne ;
- **la désignation de représentant·e·s au sein d'instances ponctuelles ou permanentes :** des membres du CPJ sont invité·e·s à participer à une instance de concertation ou à participer à un groupe de travail, à une réunion, à un jury, etc.

Enfin, l'année de travail du CPJ est habituellement rythmée par deux temps forts :

- **une communication annuelle devant le Conseil de Paris** qui est l'occasion de présenter le rapport d'activité de l'instance, suivi d'un débat où tous les groupes politiques du Conseil de Paris prennent la parole à tour de rôle **(annexe 2)**.
- **la possibilité, prévue par le règlement intérieur du Conseil de Paris (article 14), d'émettre une fois par an un vœu afin d'interpeller les élu·e·s**. Dans ce cadre, le vœu est présenté en séance du Conseil de Paris par l'Adjoint·e à la Maire de Paris en charge de la jeunesse et soumis au vote de l'assemblée. Le dernier vœu du CPJ, relatif à la végétalisation de la ville et la préservation de la biodiversité a ainsi été adopté par le Conseil de Paris en décembre 2019 **(annexe 3)**.

COMPOSITION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est composé de 50 femmes et 50 hommes âgé·e·s de 15 à 30 ans qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Ses membres sont désigné·e·s, pour un mandat de deux ans non renouvelable.

DESIGNATION DES NOUVEAUX·ELLES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont désigné·e·s sur la base du volontariat et sont départagé·e·s par un tirage au sort.

Ainsi, un appel à candidatures a été lancé du 22 septembre au 22 octobre 2019 à minuit. Les jeunes Parisien·ne·s ont eu un mois pour présenter leurs candidatures. Cet appel a été largement relayé par voie d'affiches dans les équipements municipaux (mairies d'arrondissement, équipements sportifs et de jeunesse, etc.) ainsi que sur les réseaux sociaux.

1 025 candidatures, dont 390 femmes (38 %) et 635 hommes (62 %), répondant aux critères d'âge et de lien avec Paris, ont été reçues par la Ville de Paris.

Le lundi 28 octobre, un tirage au sort, réalisé par un huissier de justice et en présence de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de toutes les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse, a été organisé au centre Paris Anim' Les Halles – le Marais (1er) afin de pourvoir au remplacement des membres ayant achevé leur mandat ou ayant démissionné.

65 candidat·e·s, 31 femmes et 34 hommes ont été tiré·e·s au sort. Tout comme les années précédentes, le tirage au sort était filmé et diffusé en direct sur la page Facebook du CPJ[1].

D'une moyenne d'âge d'environ 23 ans en début de promotion, les membres de la promotion actuelle habitent pour 78 % à Paris. 22 % d'entre eux·elles résident en banlieue mais étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris (cf. *infra*).

Depuis 2015, ce sont plus de 5 250 candidatures de jeunes Parisien·ne·s qui ont été reçues pour rejoindre le Conseil Parisien de la Jeunesse.

FORMATIONS DES NOUVEAUX·ELLES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Des temps de formations sont proposés aux membres, afin de leur donner la possibilité d'assurer au mieux leurs fonctions. Les 21 septembre 2019 et 14 janvier 2020 les membres de la promotion 2018-2019 et 2019-2020 ont ainsi pu se former à la prise de parole en public. Une autre formation, sur la sensibilisation à la situation des personnes à la rue et sur les dispositifs pour leur venir en aide leur a été proposée le 14 février 2020.

[1] https://www.facebook.com/conseilparisiendelajeunesse

PROMOTION MARIE CURIE
« DANS LA VIE RIEN EST A CRAINDRE, TOUT EST A COMPRENDRE. »

La promotion Marie Curie – *« Dans la vie rien est à craindre, tout est à comprendre. »* lors de la séance plénière du 18 janvier 2020 aux côtés de Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire de Paris, (photo François LAFITE).

Les membres du CPJ ont souhaité nommer leur promotion 2019-2020 : **Promotion Marie Curie - *« Dans la vie rien est à craindre, tout est à comprendre »***. Il·elle·s retrouvent dans la figure de Marie Curie, une personnalité forte et inspirante, qui a apporté à la société des avancées scientifiques et humaines importantes et marquantes. La richesse de ses travaux et son lien fort avec Paris sont des signes que les membres de la promotion 2019-2020 perçoivent comme étant des sources d'inspirations de ce que doit être le Conseil Parisien de la Jeunesse.

LES MEMBRES DE LA PROMOTION 2019-2020

Mme ABDOU Mouzna, 28 ans, active
Mme ALEXIS Marieline, 23 ans, active
M. AUBRY Louis-Marie, 25 ans, actif
Mme AYDIN Mélissa, 20 ans, étudiante
M. BAKKOU Nabil, 27 ans, chercheur d'emploi
Mme BARANTON Marguerite, 21 ans, étudiante
M. BONVILLAIN Thomas, 24 ans, étudiant*
M. BRASCA Matis, 21 ans, étudiant*
Mme CARON Céline, 17 ans, lycéenne*
Mme CHAABANI Sephora, 20 ans, étudiante
M. CHALLIER Jordan, 26 ans, étudiant
Mme CHARRET Diane, 20 ans, étudiante
Mme CHEHADEE Jana, 23 ans, étudiante*
Mme CREUZET ROSSI Jade, 28 ans, active*
M. CROS Quentin, 19 ans, étudiant*
Mme DE SAINT-PIERRE Léa, 22 ans, étudiante
Mme DE TADDEO Alexandra, 28 ans, étudiante*
Mme DE TALHOUET Claire, 22 ans, étudiante*
Mme DEGUILHAUME Charlotte, 24 ans, active
M. DELACARTE Antoine, 29 ans, actif*
Mme DER GARABEDIAN Éléonore, 28 ans, active
M. DESCHAMPS Jason, 25 ans, service civique*
M. DOUKAGA KASSA Jean-Gabriel, 19 ans, étudiant
M. EL KALLOUCH Yacin, 26 ans, actif
Mme ELOUADRHIRI Eva, 20 ans, étudiante
M. FALHUN Olwen, 22 ans, étudiant
M. FÉNELON Léo, 24 ans, étudiant*
M. FONTY Thomas, 27 ans, actif

M. FOURNIER Quentin, 21 ans, étudiant
M. FRANÇOIS-GROUX Damien, 22 ans, étudiant
Mme GEFFRIN Julie, 26 ans, active*
M. GIROS Arnaud, 22 ans, étudiant
Mme GREBLO Eva, 19 ans, étudiante*
M. GUILLAUME Benjamin, 26 ans, étudiant
Mme HOCQUARD Salomé, 19 ans, étudiante
M. IBANI Wadie, 25 ans, étudiant*
Mme INOUSSA Faïmath, 21 ans, étudiante*
M. IVAZKHANI Ariyo, 24 ans, étudiant
M. JUNET Émile, 21 ans, étudiant*
M. KHELIL Abderrahmane, 26 ans, étudiant*
Mme KOUKOL IASNOPOLSKY Tania, 22 ans, active*
M. KWETCHI TAKAM Ézékiel, 21 ans, étudiant
M. LAMA Adelin, 20 ans, étudiant
Mme LAOUFI Sabrina, 30 ans, active
Mme LAY Marie-Cécile, 24 ans, active
M. LE BOHEC François, 26 ans, actif
Mme LE ROUX Énora, 28 ans, active
Mme LEBATTEUX Manon, 25 ans, active*
Mme LEGROS Berenice, 29 ans, active
M. LENOIR Thomas, 17 ans, lycéen
Mme LEROY-AVY Isaure, 19 ans, étudiante
M. LESIEUR Antoine, 24 ans, actif*
Mme LOUNIS Lisa, 21 ans, étudiante
M. LOUZI Ilias, 23 ans, étudiant
Mme MAGNE Emilie, 29 ans, active
M. MAGNE Sébastien, 25 ans, actif*
Mme MAMPUYA Solenne, 23 ans, étudiante*
Mme MARTIN Clara, 19 ans, étudiante*
Mme MAUTALENT Clara, 26 ans, active*
Mme MEDIONI Eva, 30 ans, étudiante*
M. MEHAMI Mehdi, 27 ans, actif
Mme MEIRA Cecile, 27 ans, active*
M. MENDES BRITO Idan, 22 ans, actif
M. MILGRAM Luca, 17 ans, lycéen
Mme MIRALLES Cassandre, 19 ans, active
M. MOHD FAROOQUI Muzammil, 21 ans, actif*
M. MOISON Kevin, 23 ans, étudiant*
Mme MONSHOUWER Clervie, 22 ans, étudiante
Mme OUEDRAOGO Adjara, 22 ans, étudiante
Mme PAOLINI Liza, 26 ans, active*
Mme PERALDI Estelle, 21 ans, étudiante
M. PERALDI Timothée, 16 ans, lycéen
Mme PERRIN Florence, 25 ans, active
M. PERROTEL Eliott, 17 ans, lycéen
M. RESTREPO-MUÑOZ Andrés, 20 ans, étudiant
Mme ROUSSEAU Alix, 15 ans, lycéenne
M. RULLIER Ugo, 25 ans, actif
M. SAGHRO Ahmed-Amine, 17 ans, lycéen
Mme SANGARE Elodie, 19 ans, active
M. SARR Massamba, 25 ans, étudiant
Mme SCAVENNEC Estelle, 27 ans, active*
M. SHAHRJERDI Siavash, 27 ans, étudiant
M. SIGNE KEUGNI Christian, 29 ans, actif*
M. SOUYRIS Raphaël, 26 ans, actif*
Mme SZYBOWICZ Clara, 24 ans, active
M. TEJEDOR Pablo, 30 ans, actif
M. TEMPLETON Alexander, 24 ans, actif*
M. TIGHILET Eddy, 25 ans, actif
M. TORRES AYALA Santiago, 23 ans, étudiant
Mme TROESTLER Marie, 22 ans, étudiante
M. VÉLU Julien, 27 ans, actif
Mme VILLENOVE Camille, 27 ans, active
M. VOLSON-DERABOURS Ilan, 19 ans, étudiant
Mme WEIDENFELD Lou, 23 ans, étudiante*
Mme WILLEMETZ Caroline, 28 ans, active
M. YASSIN MOHAMED HACHI Yassin, 26 ans, étudiant
Mme YONNEAU Élise, 27 ans, chercheuse d'emploi
M. ZEIMES Bastien, 25 ans, étudiant
Mme ZORILLA Maria, 23 ans, étudiante
Mme ZOUARI Clémence, 26 ans, active*

** Membres du CPJ ayant déjà effectué une première année de mandat.*

CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les éléments présentés ci-dessous correspondent à une « photographie » du début du mandat de la promotion 2019-2020 réalisée sur la base des données fournies par les membres du CPJ lors de leur candidature.

REPARTITION PAR GROUPE D'AGES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

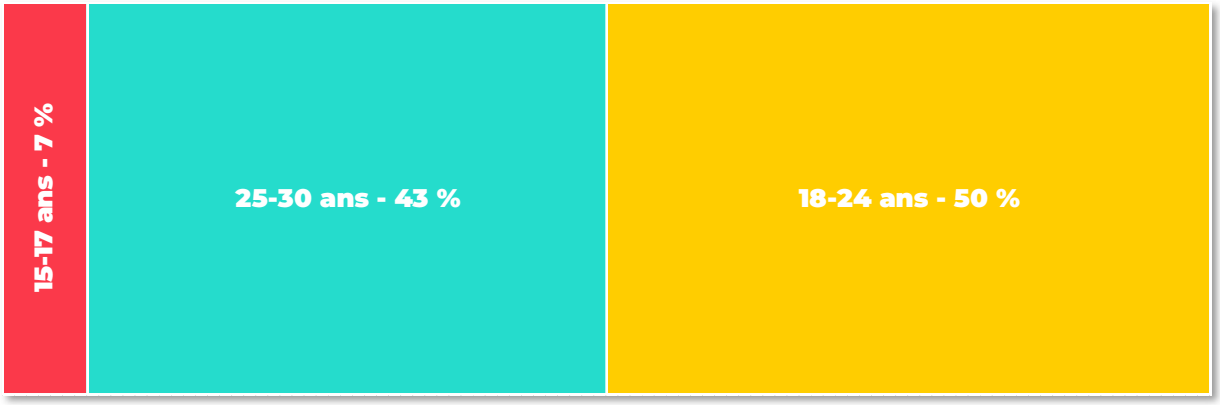

La moyenne d'âge se situe autour de 23 ans ½ (identique à la promotion précédente).

La catégorie des 18-24 ans reste la catégorie la plus représentée parmi les membres du CPJ malgré une légère diminution. Cette catégorie représentait 53 % des effectifs de la promotion précédente.

La part des 25-30 ans est stationnaire (elle représentait 42 % du CPJ en 2018-2019 et 43 % du CPJ en 2017-2018), et celle des 15-17 ans a augmenté à nouveau de deux points par rapport à la promotion précédente (de 3 % à 5 % en 2018-2019 et 7 % cette année).

REPARTITION PAR STATUT DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le graphique présente le statut que les membres ont souhaité indiquer comme statut principal lors de leur candidature.

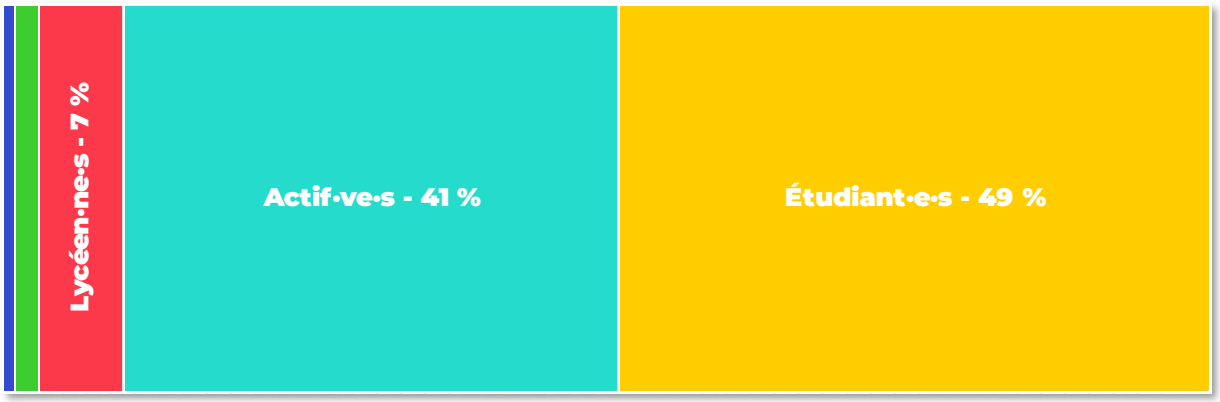

Chercheur·euse·s d'emploi – 2 %
Volontaires en service civique – 1 %

Comme les années précédentes, la part des jeunes scolarisé·e·s (lycéen·ne·s et étudiant·e·s) reste la plus importante (56 %) même si les jeunes actif·ve·s représentent plus d'un tiers des membres du

CPJ. Cet écart se resserre cependant, puisque la promotion 2018-2019 était composée de 59 % de membres scolarisé·e·s et de 39 % d'actif·ve·s.

Une étude de l'Apur de 2019 sur le portrait social et démographique des jeunes Parisien·ne·s[2], réalisée à la demande de la Ville de Paris avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, montre que 70 % des 16-25 ans sont élèves ou étudiant·e·s, que 21 % exercent une activité, et que 9 % ne sont « ni en emploi, ni en étude, ni en formation » (NEET). On peut considérer que l'extension à 30 ans de la limite d'âge des membres du CPJ explique la part importante qu'y occupent les jeunes actif·ve·s.

Dès lors, il est possible de dire que la composition du CPJ est globalement conforme à la socio-démographie de la jeunesse parisienne, hormis les NEET.

REPARTITION DES MEMBRES PAR ORIGINE GEOGRAPHIQUE

La carte ci-dessous a été réalisée à partir des adresses des domiciles indiqués par les membres en début de mandat et montrent leur répartition sur le territoire métropolitain[3].

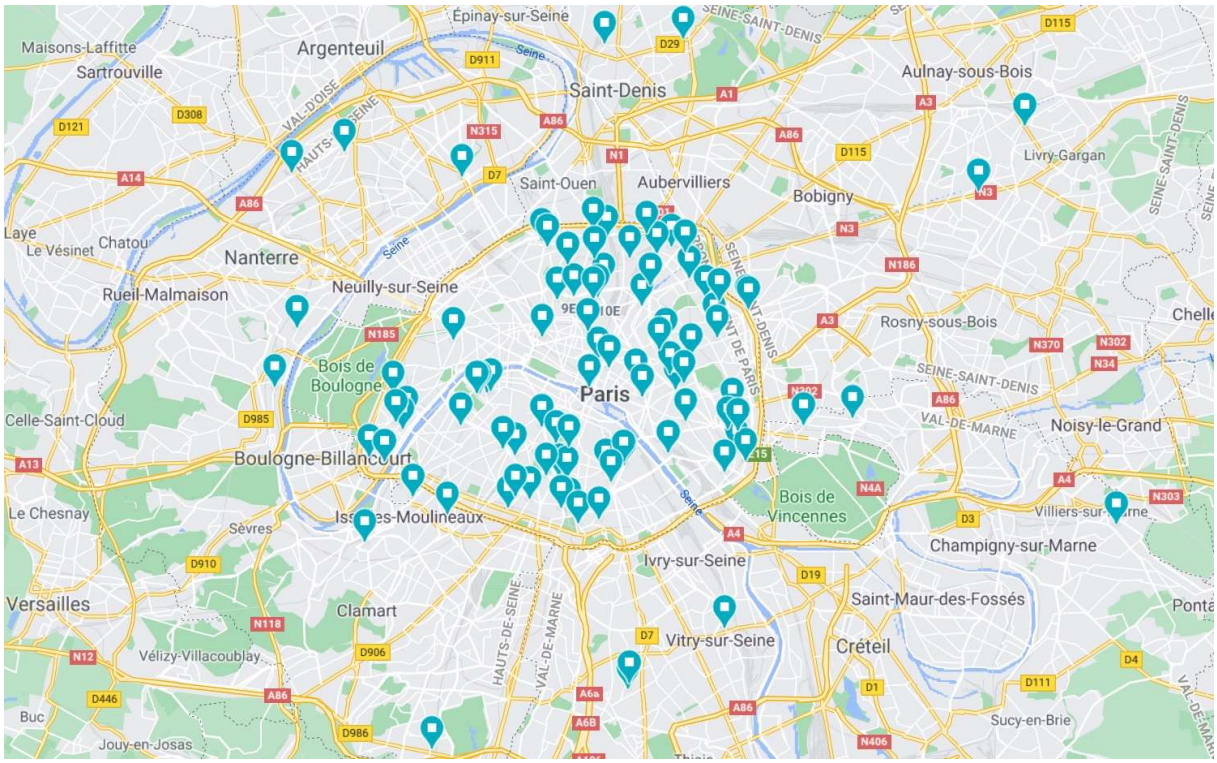

[2] *Les 16-25 ans à Paris. Portrait social et Démographique*, Apur, juin 2019 (https://www.apur.org/fr/nos-travaux/16-25-ans-paris-portrait-social-demographique-0)

[3] Trois membres du CPJ habitant en dehors de cette carte n'apparaissent pas (résidants à Villemoisson-sur-Orge dans l'Essonne, Gonesse et Louvres dans le Val d'Oise).

REPRESENTATION DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS

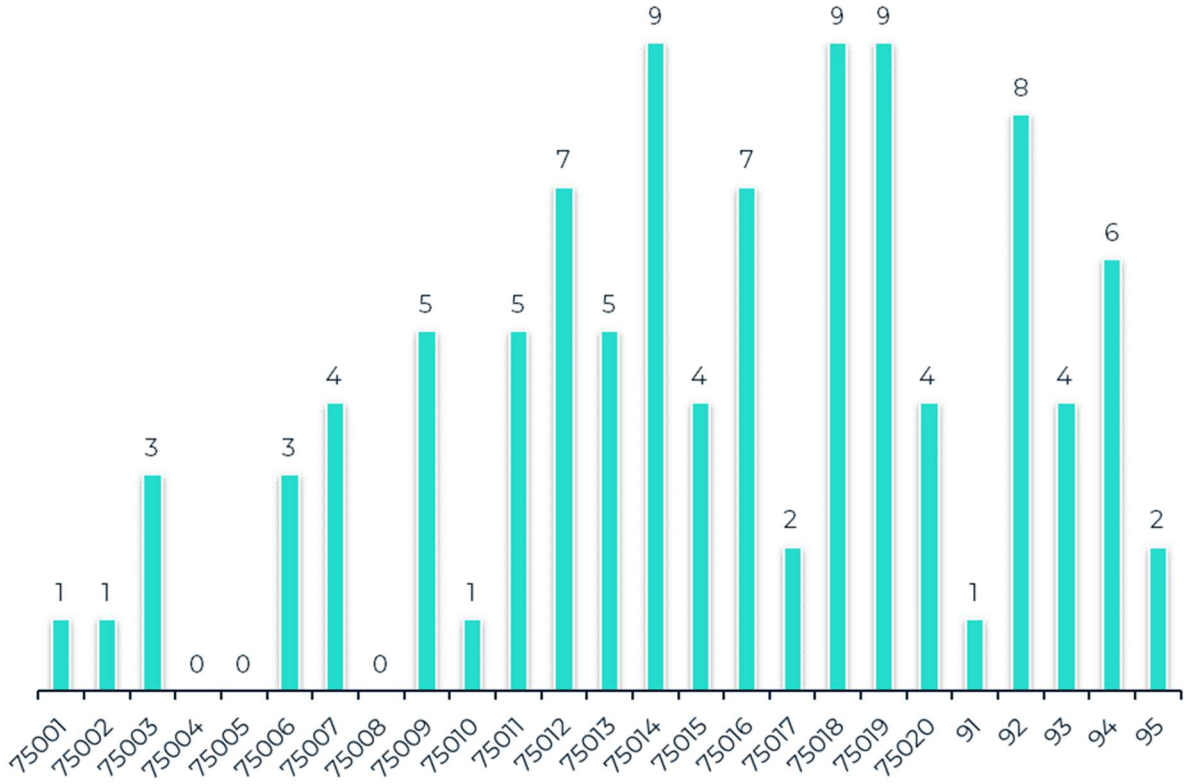

Les arrondissements parisiens où résident (en début de mandat) le plus de membres du CPJ sont les 14e, 18e et 19e arrondissements suivis des 12e et 16e arrondissements.

À l'inverse, les arrondissements où résident le moins de membres du CPJ sont, à l'instar des années précédentes, ceux du Centre de Paris ce qui est relativement conforme à la proportion de jeunes candidats dans ces arrondissements (5 % dans le CPJ contre 4,5 % selon l'étude de l'Apur).

La part de membres ayant indiqué une adresse en dehors de Paris est de 22 %. Ces membres habitent essentiellement dans les départements de la petite couronne.

En 2019, 16 % des membres du CPJ habitaient dans un quartier Politique de la Ville. Ce chiffre est similaire à la part des jeunes Parisien·ne·s qui résident dans ces quartiers (17 %[4]).

Il convient toutefois de rappeler que les membres du CPJ ne représentent pas l'arrondissement dans lequel il·elle·s résident car leur expérience de Paris s'inscrit dans un territoire plus large dans lequel ils travaillent, étudient ou ont des activités sociales.

[4] Apur, juin 2019

LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2019-2020

TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

COMMUNICATION DEVANT LE CONSEIL DE PARIS

Lors de la séance du 03 octobre 2019 du Conseil de Paris, deux membres de la promotion précédente du Conseil Parisien de la Jeunesse (2018-2019), **Céline CARON** et **Sylvain PERICHON**, se sont exprimé·e·s à la tribune de l'hémicycle devant la Maire de Paris et les élu·e·s parisien·ne·s **(annexe 2)**.

Il·elle·s ont rappelé en liminaire que le nom de leur promotion (Simone Veil – *« Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir »*) a été choisi afin de marquer la détermination de la jeunesse, l'espoir et la confiance accordée aux jeunes générations. En outre, les combats que Simone Veil a menés, notamment pour l'Europe, les inspirent encore aujourd'hui.

Les membres du CPJ ont présenté le bilan de l'année passée et notamment les travaux auxquels ils ont contribué tels que la lutte contre les discriminations et l'égal accès à la vie nocturne ; la participation des jeunes aux élections européennes de 2019 ; la communication sur les dispositifs et équipements de la Ville de Paris dédiés aux jeunes Parisien·ne·s et l'accueil des nouveaux·elles étudiant·e·s à Paris.

Les membres du CPJ ont également présenté leurs rencontres avec des jeunes d'instances européennes ou internationales tels qu'une représentante du Conseil des jeunes de Montréal, les lauréates du premier prix du concours Graine de Citoyen organisé par l'Institut des Hautes Études de Management du Maroc ou des jeunes européen·ne·s dans le cadre du programme Erasmus+ Jeunesse & Sport « *Europe goes local* ». Il·elle·s ont exprimé le souhait de poursuivre ces rencontres qui permettent de tisser des liens internationaux avec d'autres instances de jeunesse.

Concernant leur instance, les membres ont souhaité qu'une évaluation soit réalisée afin d'analyser son fonctionnement et son impact. Par ailleurs, il·elle·s ont exprimé le souhait qu'un retour leur soit fait dès lors que certaines de leurs recommandations sont mises en œuvre et que celle-ci puissent être identifiables comme étant issues des recommandations du CPJ.

SEMINAIRE DE RENTREE

Le traditionnel séminaire de rentrée du Conseil Parisien de la Jeunesse a été l'occasion pour les membres nouvellement désigné·e·s de faire connaissance entre eux·elles et avec les membres ayant déjà effectué une première année de mandat.

La nouvelle promotion du CPJ s'est réunie au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) d'Île-de-France les 30 novembre et 1er décembre 2019. Pour la première fois, le séminaire a pris la forme d'un week-end complet, avec nuitée, en région parisienne pendant lequel les membres ont pu développer la cohésion de groupe, importante pour la mobilisation des membres de l'instance.

Les nouveaux membres du CPJ ont d'abord suivi un temps de formation avec une présentation du fonctionnement de l'instance, puis, dans un second temps, le fonctionnement de la Ville de Paris. Les membres entamant leur deuxième année ont été associé·e·s à l'organisation et à l'animation du séminaire afin de « briser la glace » et intégrer pleinement les nouveaux·elles membres.

Accueil des nouveaux membres du CPJ lors d'un séminaire au CREPS d'Ile-de-France les 30 novembre et 1er décembre 2019 (photo François LAFITE).

Les membres du CPJ ont travaillé ensemble en ateliers afin de commencer à réfléchir à certaines questions comme le nom de leur promotion et les thématiques à explorer pour le prochain projet de vœu de l'instance.

LES SEANCES PLENIERES

Les membres du CPJ se sont réuni·e·s en formation plénière le 18 janvier 2020 sous la présidence de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris et présidente de l'instance. À cette occasion, les membres ont présenté les différentes activités du CPJ depuis la séance plénière précédente ; les comités et instances où le CPJ est représenté ainsi que les grands évènements auxquels a participé le CPJ. Les membres du CPJ ont pu débattre lors de cette première séance plénière des sujets qui seront traités par le CPJ en 2020 en particulier concernant la thématique du prochain projet de vœu de l'instance.

Compte tenu de la situation sanitaire et de la tenue des élections municipales, il n'a pas été possible d'organiser la traditionnelle deuxième plénière du CPJ en juin 2020.

Une seconde séance plénière a eu lieu le 3 octobre 2020 sous la présidence d'**Hélène BIDARD**, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Les membres du CPJ et Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse, à l'occasion de la séance plénière du 18 janvier 2020 (photo François LAFITE).

RECOMMANDATIONS
DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

RECOMMANDATIONS SUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LA SENSIBILISATION AU GRAND PUBLIC A LA PRATIQUE DU HANDISPORT

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité par la Maire de Paris à « contribuer à la mise en œuvre des propositions relatives à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à la sensibilisation du grand public à la pratique du handisport ».

Une rencontre a été organisé avec **Romain VAN TRAN**, conseiller des activités sportives de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et **Pascal MATHIEU**, chef de projet en charge des questions handisport de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements (DGJOPGE) le mercredi 4 mars 2020 afin d'éclairer les réflexions des membres sur le sujet.

Les évènements de l'année 2020 ont cependant mis en suspens ce travail.

RECOMMANDATIONS SUR L'EVOLUTION DU CPJ

Suite à la demande formulée par les membres du CPJ lors de leur communication devant le Conseil de Paris d'octobre 2019, le cabinet Mission Publique a été sélectionné par la Ville de Paris pour réaliser une évaluation du fonctionnement du CPJ. L'objectif était de définir des pistes d'amélioration de l'instance.

Les membres et ancien·ne·s membres du CPJ ont été invité·e·s à participer à cette évaluation par une enquête en ligne du 20 février au 15 mars 2020. 121 jeunes ont ainsi répondu à l'enquête en ligne et sept d'entre eux se sont entretenu·e·s avec les expert·e·s du cabinet pour parler de leur expérience au sein du CPJ.

Léo FENELON, **Clara MARTIN**, **Raphaël SOUYRIS** et **Lou WEINFELD** membres de 2e année et **Jérémy KUMELIAN**, **Amina LAYES** et **Sylvain PERICHON**, membres de la promotion précédente, ont pris part aux entretiens réalisés par le cabinet Mission Publique dans le cadre de cette évaluation.

La réflexion sur l'évolution du CPJ devrait se poursuivre au cours de la prochaine promotion.

VŒUX DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Depuis 2014, le règlement du Conseil de Paris prévoit dans son article 14 que le Conseil Parisien de la Jeunesse a, une fois par an, la possibilité de proposer le vote d'un vœu sur le sujet de son choix. Ce vœu est présenté en séance par l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Jeunesse.

VŒU RELATIF A LA VEGETALISATION DE LA VILLE ET LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

À la suite d'un vote, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse de la promotion précédente (2018-2019) ont souhaité aborder la question de l'écologie, et plus particulièrement celle de la végétalisation de la ville et de la préservation de la biodiversité.

Suite à différentes rencontres organisées en 2019 et à des échanges avec **Pénélope KOMITES,** Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces Verts, de la Nature en ville, de la Biodiversité, de l'Agriculture urbaine et des Affaires funéraires, les membres du CPJ ont adopté une première version du vœu le 05 novembre 2019.

A l'instar de la promotion précédente, tous les groupes politiques du Conseil de Paris ont été invités à échanger, le 20 novembre 2019, avec les membres du CPJ sur ce projet. À l'issue d'une ultime réunion de travail, ce projet a été finalisé pour être inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris de décembre 2019.

Par ce texte, les membres ont voulu rappeler que le climat est une préoccupation importante pour les jeunes Parisien·ne·s. Il·elle·s ont souhaité que la Ville de Paris continue de favoriser la création de nouveaux espaces naturels et la préservation de ceux existants, en les adaptant aux défis climatiques ; qu'elle intensifie ses actions de communication et de médiation en direction des Parisien·ne·s ; qu'elle développe l'accompagnement des Parisien·ne·s, d'ores et déjà effectué par la Maison du Jardinage.

Le vœu **(annexe 3)** a été présenté le 11 décembre 2019 en séance du Conseil de Paris par **Pauline VÉRON**, et adopté à l'unanimité.

Visite du potager de l'Hôtel de Ville géré par UrbAgri sur les toits du bâtiment administratif du 4 rue de Lobau (Paris 4e) (photo Adèle DAMAMME).

VŒU RELATIF A LA SANTE MENTALE

Dès la désignation des membres de l'instance en octobre 2019, un travail a été engagé afin de définir un thème pour le prochain vœu du CPJ. A la suite d'un vote, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont souhaité aborder la question de la santé mentale.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des acteur·rice·s spécialistes de la question : une rencontre avec **Valérie GIMONET** de la Maison des ados de l'Hôpital Robert Debré, avec **Véronique ISTRIA**, responsable du Pôle Santé Mentale et Résilience de la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES), ainsi qu'une rencontre avec **Patrick SKEHAN**, Directeur Général de l'association Nightline Paris.

Ces rencontres se poursuivront en fin d'année 2020, avec notamment des échanges avec les représentant·e·s de l'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO), le Réseau de Soins Psychiatriques et Psychologiques pour les Etudiants (RESPPET) et l'Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malade et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM).

Ce vœu devrait être présenté au Conseil Parisien au début de l'année 2021.

LES REPRESENTATIONS DU CPJ

REPRESENTATIONS DANS DES COMITES ET INSTANCES

Dans le cadre de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris aux membres du CPJ ou au gré de l'actualité municipale, des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont invité·e·s à participer à un certain nombre d'instances ou d'événements.

CONSEIL DES GENERATIONS FUTURES (CGF)

Le Conseil des Générations Futures (CGF) est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et réfléchir de manière prospective à des thèmes qui concernent Paris et les Parisien·ne·s. Il est co-présidé par **Cynthia FLEURY-PERKINS,** psychologue, psychanalyste et universitaire, et **Patrick DOUTRELIGNE**, Président d'Adoma et de l'Uniopss.

En 2019 le CGF a engagé des travaux de réflexions sur les trois thèmes suivants :

- **l'économie du partage** : sécuriser l'économie collaborative pour qu'elle contribue à rendre la ville plus inclusive et faire en sorte qu'elle ne soit pas prédatrice ;
- **la jeunesse à Paris** : donner aux jeunes les moyens de construire leur avenir et de devenir les citoyens de demain, notamment à travers des lieux qui leur soient dédiés ;
- **vivre ensemble à Paris** : permettre des relations humaines et l'accès à la ville dans la diversité interculturelle, intergénérationnelle, et en prenant en compte le handicap ;

Le CGF se réunit une fois par mois, et formule des avis et des propositions sur des thèmes définis.

Abderrahman KHELIL et **Maria ZORILLA** ont représenté le CPJ au Conseil des Générations Futures pour l'année 2019/2020. Tou·te·s deux sont membres du collège des instances de démocratie locale et participent à la commission jeunesse du Conseil. Cette expérience leur permet de connaitre le fonctionnement d'une autre instance participative de la Ville de Paris, et de contribuer aux échanges.

COMMISSION PARISIENNE DU DEBAT PUBLIC (CPDP)

Organisme consultatif placé auprès de la Maire de Paris, la Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) a notamment pour rôle de faciliter le dialogue entre les acteur·rice·s du territoire (élu·e·s, habitant·e·s, associations) et l'expression de tous les avis. La Maire de Paris a souhaité que cette commission puisse être un espace de réflexion sur la démocratie locale à Paris et qu'elle puisse éclairer par ses avis les processus de consultation et de concertation mis en place par la Ville.

Jordan CHALLIER et **Céline CARON** participent aux travaux de cette instance en tant que représentant·e·s du CPJ.

ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES (ANACEJ)

Depuis 2001, la Ville de Paris est adhérente et administratrice de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui est constituée de collectivités territoriales et de mouvements d'éducation populaire. Afin d'associer les membres des conseils de jeunes des collectivités adhérentes à la gouvernance de l'association, celle-ci a mis en place un « Comité Jeunes ».

Les collectivités adhérentes ont ainsi la possibilité de proposer la candidature de représentant·e·s de leur conseil de jeunes au sein de ce comité.

Liza PAOLINI et Raphaël SOUYRIS ont été désignés en fin d'année 2018 comme représentant·e·s du CPJ au sein du Comité Jeunes de l'Anacej pour un mandat de deux ans **(annexe 4)**.

REPRESENTATIONS DU CPJ LORS DE RENCONTRES ET D'EVENEMENTS

PARTICIPATION AUX 30 ANS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES DE LA REUNION

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunesse (Anacej) a sollicité la Ville de Paris afin qu'elle participe à l'évènement des « *30 ans du Conseil Départemental des Jeunes de la Réunion* » du 23 au 25 octobre 2019 à Saint-Denis (974).

Huit délégations de jeunes, de professionnel·le·s et d'élu·e·s investi·e·s dans des conseils départementaux de l'hexagone ont participé à l'évènement. La délégation parisienne était composée de deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (**Faïmath INOUSSA** et **Muzammil MOHD FAROOQUI**).

L'évènement a permis à 200 jeunes (dont 14 de l'hexagone) de travailler et de se rencontrer pendant trois jours pour proposer au Département de la Réunion des pistes de réflexion sur les politiques publiques en prenant en compte le regard des jeunes du territoire et de l'hexagone. Un échange de pratiques, une rencontre interculturelle et un partage autour du territoire ont donné à cet évènement une visibilité importante.

Ce déplacement a également permis d'aborder de nombreux sujets en lien avec les politiques de jeunesse. Si les problématiques rencontrées par les jeunes en métropole sont pour la plupart partagées par les jeunes de La Réunion, la situation insulaire et la grande jeunesse de la population renforcent considérablement un certain nombre d'entre-elles.

Faïmath INOUSSA témoigne lors d'une table ronde sur la question « Pourquoi faire participer les enfants et les jeunes à la co-construction des politiques publiques ? » lors du 30e anniversaire du Conseil Départemental des Jeunes de La Réunion (photo Thomas ROGÉ).

RENCONTRE AVEC DES JEUNES BERLINOIS·ES DANS LE CADRE DE « BERLIN_PARIS@HOME IN EUROPE »

Du 31 octobre au 4 novembre, six membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (**Matis BRASCA Salama COULIBALY**, **Jason DESCHAMPS**, **Anthony FERRATY**, **Amina LAYES**, **Clara MARTIN** et **Cécile MEIRA**) se sont rendu·e·s à Berlin dans le cadre du premier volet de « Berlin_Paris@Home In Europe », organisé par la Maison de l'Europe de Paris et l'Académie Européenne de Berlin.

Cette rencontre a permis aux membres d'échanger avec les jeunes allemand·e·s sur l'identité européenne. Les travaux menés lors de ce séminaire devraient se poursuivre lors d'un second volet « retour » à Paris.

Les membres de la délégation parisienne à Berlin dans le cadre de « Berlin_Paris@Home In Europe » (photo Adèle DAMAMME).

RENCONTRE AVEC ESDRA SOSA SIERRA

Le 13 novembre 2019, dans le cadre d'une tournée des défenseur·e·s des droits humains, organisée par PBI France, le Conseil Parisien de la Jeunesse a eu l'occasion de rencontrer **Esdra SOSA SIERRA**, défenseure des droits humains hondurienne, et activiste pour la défense des droits LGBTQI+.

Esdra SOSA SIERRA est une femme homosexuelle reconnue pour son activisme social pour la défense des droits LGBTQI+. Coordinatrice du groupe de femmes lesbiennes et bisexuelles *Litos*, membre du bureau de l'association LGBT+ Arcoiris du Honduras.

Cette rencontre a permis aux membres d'échanger sur la situation des personnes de la communauté LGBTQI+ et les actions relatives à la sensibilisation à la diversité sexuelle.

Esdra SOSA SIERRA et les membres du CPJ le 13 novembre 2019 (photo Adèle DAMAMME)

RENCONTRE AVEC LES JEUNES RESIDENT·E·S DU FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS OURCQ

Le 19 février 2020, trois membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont rencontré des jeunes résidant dans le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) du 23-25 rue de l'Ourcq (19e) géré par l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT).

Les membres ont ainsi pu présenter le CPJ et échanger avec les résident·e·s sur l'engagement citoyen local autour d'une soirée crêpes.

Louis-Maris AUBRY, **Clara MAUTALENT** et **Mehdi MEHAMI** ont représenté l'instance à cette occasion.

PARTICIPATION A DES JURYS

JURY DU PRIX DES JEUNES CAP'COM-ANACEJ

Les Prix Cap'Com récompensent les campagnes de communication des collectivités locales, institutions publiques et associations d'intérêt général. Une dizaine de représentant·e·s des Conseils de jeunes décernent le Prix spécial jeunes.

Thomas BRANCALEONI, **Salama COULIBALY**, **Yassamine IBALHAOUNE** et **Sylvain PERICHON** ont représenté le CPJ au jury du Prix des Jeunes Cap'Com-Anacej le 12 novembre 2019 aux cotés des membres du Comité Jeunes de l'Anacej.

Le Prix a été décerné le 5 décembre 2019 à SNCF Réseau pour sa campagne choc « *2h38* ». Cette campagne a pour vocation d'inciter les jeunes à cesser les comportements à risque sur les voies ferrées. Elle a contribué à sauver 14 vies en 2018.

Les représentant·e·s du CPJ et du Comité Jeunes composant le jury du Prix des Jeunes Cap'Com-Anacej le 12 novembre 2019 (photo Anacej).

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES « QUARTIERS LIBRES »

Destiné à aider les jeunes qui souhaitent mettre en œuvre des projets collectifs d'intérêt général, « Quartiers Libres » est un dispositif créé par la Ville de Paris en 2015 qui vise à encourager le développement du sens des responsabilités et de l'engagement citoyen tout en favorisant l'animation des quartiers, les rencontres entre habitant·e·s ou les projets locaux à caractère solidaire. Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans et consiste en une aide de 500 à 1000 €[5] pour mettre en œuvre un projet citoyen et/ou créer une association ou une junior association.

Jason DESCHAMPS et **Léo FÉNÉLON** ont participé à la commission d'attribution de l'aide « Quartiers Libres » organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) le 3 décembre 2019. **Eliott PERROTEL** et **Marie TROESTLER** ont participé à la commission du 25 juin 2020. **Damien FRANÇOIS-GROUX** et **Bérénice LEGROS** ont, quant à eux·elles, participé à la commission du 1er octobre 2020.

Pour les membres du CPJ, et selon leur propres propos, l'expérience est intéressante et instructive. Outre la satisfaction de s'impliquer dans l'attribution des aides, la participation aux commissions

[5] 500 à 1500 € depuis juillet 2020.

permet de constater le foisonnement de jeunes concerné·e·s par de nombreux sujets tels que le féminisme, la défense des différences, des personnes en précarité, *etc.* Les jeunes s'intéressent aussi à l'art ou aux médias pour débattre, veulent une plus grande cohésion dans les quartiers parisiens, entre jeunes et moins jeunes notamment.

Par ailleurs, les membres ayant participé aux commissions d'attribution de l'aide 2018-2019 ont été invité·e·s à la cérémonie des Lauréat·e·s de Quartiers Libres le 15 octobre 2020.

JURY DU PRIX DES LECTEUR·RICE·S

Deux membres du CPJ ont été invités à participer au jury du Prix des Lecteur·rice·s des bibliothèques de la Ville de Paris, organisé par la Direction des Affaires Culturelles (DAC).

Le Prix des Lecteur·rice·s est décerné chaque année par les lecteur·rice·s des bibliothèques de la Ville de Paris à un premier roman adulte écrit par un auteur ou une autrice francophone.

Les samedis 6 et 13 juin 2020, **Céline CARON** et **Léo FÉNÉLON** se sont réunis avec les autres membres du jury en visio-conférence pour partager leurs opinions sur les 1ers romans « en compétition », en compagnie des équipes des bibliothèques de la Ville de Paris et de **Catherine PONT-HUMBERT**, journaliste littéraire accompagnant la coordination du prix.

La remise du Prix a eu lieu le 18 juin 2020 pour récompenser **Olivier DORCHAMPS**, et les éditions Finitude pour son livre *Ceux que je suis*.

JURY DU PRIX « DECOFLO »

Organisé par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris, le concours « Décoflo » récompense les plus belles décorations florales des ateliers de jardinage de la Ville de Paris. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont invité·e·s chaque année à participer au « Jury des Parisien·ne·s ».

La sélection des jardins s'est faite le mardi 8 septembre 2020. Le Prix « Coup de cœur des Parisiens » attribué par le Jury des Parisiens et le Prix spécial « suivi du thème » attribué par le Grand Jury ont été décernés au Parc de la Butte du Chapeau Rouge (19e), illustrant le jardin du futur sous la forme d'une fable en deux actes :

- un premier acte, illustrant le réchauffement climatique qui conduit à la disparition de tout être vivant ;
- un second acte, illustrant une nature qui réapparait sous l'apparence de nouvelles formes de vie à la fois végétales et animales.

Nabil BAKKOU, **Clara MARTIN** et **MARIA ZORILLA** ont représenté le CPJ au sein de ce jury.

AUTRES EVENEMENTS

LA GRANDE SOIREE ETUDIANTE DE LA VILLE DE PARIS

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse étaient présent·e·s à la Grande Soirée des Étudiant·e·s organisée le 9 octobre 2019 par la Maison des Initiatives Étudiantes à l'Hôtel de Ville pour présenter l'instance.

Yassamine IBALHAOUNE, **Nicolas MARLY**, **Sylvain PERICHON** et **Federico ZAMBELLI** ont représenté le CPJ à cette occasion

LA NUIT DES DEBATS

Des membres du CPJ ont participé à la Nuit des Débats du jeudi 17 octobre 2019 lors d'un débat à la Maison des Initiatives Étudiantes sur le thème « Qu'est-ce que signifie s'engager localement quand on est jeune ? » et animé par l'Anacej. Les membres y ont partagé leur expérience au sein de l'instance.

Débat sur l'engagement local des jeunes lors de la Nuits des Débats le 17 octobre 2019 (photo Sarah LECOMTE).

SOIREE « PARIS, JE M'ENGAGE »

Sylvain PERICHON a participé avec l'équipe d'animation du CPJ à la soirée « Paris, je m'engage » organisée le 4 décembre 2019 par la Ville de Paris à la Mairie du 10e arrondissement. Présent sur le stand du CPJ. Il·elle·s sont allé·e·s à la rencontre des Parisien·ne·s pour parler de l'engagement des jeunes au sein du CPJ.

Sylvain PERRICHON, l'équipe d'animation du CPJ et Pauline VÉRON, adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et de la jeunesse au stand du CPJ lors de la soirée « Paris je m'engage » le 4 décembre 2019 (photo Thomas ROGÉ).

SORTIES CULTURELLES

Des visites de terrain, expositions ou pièces de théâtre ont été proposées conjointement aux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et à des volontaires en service civique de la Ville de Paris. Ils ont ainsi pu participer à une visite de l'Hôtel de Ville ou à une représentation de la pièce *Les Justes* d'Albert Camus, mis en scène par Abd Al Malik au Théâtre du Châtelet.

Les membres du CPJ sont également régulièrement invité·e·s à assister à de grands événements symboliques de la vie citoyenne parisienne. Ils ont assisté, cette année, aux vœux de la Maire de Paris en faveur des acteur·rice·s de la jeunesse, le 16 janvier 2020 et à la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris le 25 août 2020.

CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2019-2020

FONCTIONNEMENT DU CPJ

Fonctionnement du CPJ	Atelier de préparation pour la Communication du CPJ devant le Conseil de Paris (promotion 2018-2019)	16/07/2019
	Pot de rentrée du CPJ (promotion 2018-2019)	05/09/2019
	Tournage de vidéos de témoignage de membres pour la campagne d'appel à candidatures (promotion 2018-2019)	10/09/2019
	Communication du CPJ devant le Conseil de Paris (promotion 2018-2019)	03/10/2019
	Tirage au sort de la nouvelle promotion	28/10/2019
	Atelier de travail sur l'organisation du prochain séminaire du CPJ	26/11/2019
	Pot de fin de mandature de la promotion 2018-2019	29/11/2019
	Séminaire d'installation du CPJ	30/11-01/12/2019
	Séance plénière présidé par Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse	18/01/2020
	Pot de nouvelle année du CPJ	23/01/2020
	Apéro du CPJ 1 (en visioconférence)	30/04/2020
	Apéro du CPJ 2 (en visioconférence)	14/05/2020
	Apéro du CPJ 3 (en visioconférence)	16/06/2020
	Séance plénière présidé par Hélène BIDARD, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire	01/10/2020

TRAVAUX DU CPJ

Vœux du CPJ	Première séance de réflexion pendant le 2e jour du séminaire	02/12/2018
relatif à la végétalisation de la ville et à la préservation de la biodiversité	Vote sur les thèmes retenus pour le vœu	01/02/2019
	Rencontre avec l'AEU de la DEVE	21/05/2019
	Visite du potager de l'Hôtel de Ville géré par UrbAgir	11/06/2019
	Pénélope KOMITÈS, Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces Verts, de la Nature en ville, de la Biodiversité, de l'Agriculture urbaine et des Affaires funéraires	09/09/2019
	Visite de la Rivière des Minimes	16/10/2019
	Visite de l'exploitation maraichère du collège Pierre Mendès France gérée par Veni Verdi	22/10/2019
	Visite du potager de rue du 12e arrondissement	24/10/2019
	Visite de la Maison du Jardinage	30/10/2019
	Visite du Jardin Villemin	02/11/2019
	Premier atelier d'écriture	05/11/2019
	Réunion préparatoire à la rencontre avec les groupes politiques	14/11/2019

	Rencontre avec les groupes politiques	20/11/2019
	Second atelier d'écriture	25/11/2019
	Adoption du vœu à l'unanimité par le Conseil de Paris	11/12/2019
Vœu du CPJ relatif à la Santé Mentale	Première session de réflexion pendant le 2e jour du séminaire	01/12/2019
	Deuxième session de réflexion pendant la séance plénière d'installation	18/01/2020
	Lancement du 1er vote de sélection du thème principal de réflexion	22/01/2020
	Rencontre avec Valérie GIMONET de la Maison des Ados de l'hôpital Robert Debré (en visioconférence)	09/07/2020
	Rencontre avec Véronique ISTRIA du Pôle Santé Mentale et Résilience de la DASES (en visioconférence)	22/07/2020
	Réunion de réflexion sur les orientations du vœu (en visioconférence)	08/09/2020
	Rencontre avec Patrick SKEHAN de l'association Nightline	17/09/2020
	Réunion d'orientation du vœu	15/10/2020
	Réunion sur l'intégration du contexte de crise sanitaire au vœu	21/10/2020
Handisport	Rencontre avec la DJS et la DGJOPGE	04/03/2019
Évaluation du CPJ	Enquête en ligne par le cabinet Mission Publique	20/02-15/03/2020
	Atelier dévaluation avec le cabinet Mission Publique (en visioconférence)	29/04/2020

REPRESENTATIONS DU CPJ

Anacej	Week-end de travail du Comité Jeunes à Paris (promotion 2018-2019)	20-22/09/2019
	Week-end de travail du Comité Jeunes à Strasbourg (promotion 2018-2019)	15-17/11/2019
	Week-end de travail du Comité Jeunes à Paris	21-23/02/2020
Conseil des Générations Futures	Rencontre CPJ – CGF (promotion 2018-2019)	06/11/2019
	Commission thématique emploi	09/01/2020
	Commission thématique emploi	05/02/2020
	Collège Démocratie Locale	10/02/2020
	Collège Démocratie Locale	06/05/2020

Bourses Quartiers Libres	Commission d'attribution (promotion 2018-2019)	03/12/2019
	Cérémonie des Lauréat·e·s de Quartier Libres	15/10/2019
	Commission d'attribution	25/06/2020
	Commission d'attribution	01/10/2020
Commission parisienne du débat public	Réunion de la CPDP (promotion 2018-2019)	16/07/2019
	Réunion de la CPDP (promotion 2018-2019)	01/10/2019
	Réunion de la CPDP (promotion 2018-2019)	03/12/2019
	Réunion de la CPDP (promotion 2018-2019)	14/01/2020
	Réunion de la CPDP	05/02/2020
Prix Cap'Com	Représentation du CPJ au jury du Prix des jeunes Cap'Com-Anacej (promotion 2018-2019)	12/11/2019
Prix des Lecteurs et Lectrices	Premier comité	06/06/2020
	Second comité	13/06/2020
	Remise du Prix	18/06/2020
Décoflo	Représentation du CPJ au jury des Parisien·ne·s du Prix Décoflo	08/09/2020

DIVERS

30 ans du Conseil Départemental des Jeunes de la Réunion	Délégation du CPJ à Saint-Denis à la Réunion (promotion 2018-2019)	22-26/10/2019
Berlin_Paris@ Home In Europe	Délégation du CPJ à Berlin en Allemagne (promotion 2018-2019)	31/10-04/11/2019
Évènements	Grande Soirée Étudiante à l'Hôtel de Ville de Paris (promotion 2018-2019)	09/10/2019
	Nuit des Débats (promotion 2018-2019)	17/10/2019
	Soirée « *Paris, je m'engage* » (promotion 2018-2019)	04/12/2019
	Vœux de la Maire en faveur des acteur·rice·s de la Jeunesse	16/01/2020
	Cérémonie de commémoration de la Libération de Paris	25/08/2020
Visites et sorties culturelles	Représentation des *Juste* d'Albert Camus mis en scène par Abd Al Malik au Théâtre du Chatelet (promotion 2018-2019)	15/10/2019
	Visite de l'Hôtel de Ville	18/02/2020

Formations	Formation à la prise de parole en public (promotion 2018-2019)	21/09/2019
	Formation à la prise de parole en public	14/01/2020
	Sensibilisation à la situation des personnes à la rue et aux dispositifs pour leur venir en aide	14/02/2020
Rencontres	Rencontre avec Esdra SOSA SIERRA (promotion 2018-2019)	13/11/2019
	Rencontre avec les jeunes du FJT Ourcq	19/02/2019

ANNEXES

ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE DE LA MAIRE DE PARIS (JANVIER 2019)

La Maire de Paris

Paris, le 21 JAN. 2019

Chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Depuis 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est un espace d'expression des jeunes, d'élaboration d'initiatives citoyennes et de concertation autour des politiques municipales. Vecteur d'engagement chez les jeunes, il s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire en contribuant à un apprentissage actif de la citoyenneté.

Grâce à la réforme portée par Pauline VÉRON et adoptée en 2014, le dialogue entre les jeunes et les élus a été renforcé. Le CPJ peut désormais être consulté sur tout sujet ou projet de délibération.

Je tiens à saluer l'immense qualité du travail conduit en 2018, et je remercie vos prédécesseurs pour les précieux avis rendus dans le cadre du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, de la deuxième feuille de route du plan économie circulaire ou encore les préconisations sur la propreté et l'égal accès à la vie nocturne. Par ailleurs, je tiens également à les remercier pour leur mobilisation à l'occasion du congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes que nous avons accueilli à Paris en octobre 2018.

Cette année encore, le Conseil Parisien de la Jeunesse sera au cœur des politiques publiques que nous souhaitons conduire à Paris. Compte-tenu du nombre important de thématiques fixées dans la précédente lettre de saisine, deux sujets n'ont pas pu être traités au cours de l'année 2018. C'est pourquoi, je vous propose de les inscrire au programme de l'année 2019-2020 :

- Ainsi, je souhaite que le Conseil Parisien de la Jeunesse continue d'être associé, durant les 6 prochaines années, à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui constituent un grand accélérateur de politiques publiques. L'impressionnant travail réalisé par vos prédécesseurs avec des jeunes vivant en Seine-Saint-Denis durant le processus de candidature témoigne de la forte implication de la jeunesse autour de ce projet fédérateur. En 2019, vous pourrez notamment contribuer à la mise en œuvre des propositions relatives à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à la sensibilisation du grand public à la pratique du handisport en lien avec mes adjoints Jean-François MARTINS et Nicolas NORDMAN.

- Je vous invite également à faire émerger des actions concrètes afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, dans le cadre du schéma « Seniors à Paris », dont le pilotage est assuré par mon adjointe Galla BRIDIER.

.../...

À l'attention des membres
du Conseil Parisien de la Jeunesse

Le premier trimestre de l'année 2019 sera rythmé par la conférence de consensus parisienne que j'ai souhaité lancer pour nourrir le grand débat national appelé de ses vœux par le Président de la République: le Conseil Parisien de la Jeunesse y sera pleinement associé. Ce grand moment de dialogue prendra plusieurs formes : organisation de conférences, de débats par des citoyens accompagnés par les nouveaux « Volontaires du débat », rédaction de contributions, etc. Des dispositifs inédits de concertation seront mis en œuvre pour aller à la rencontre des Parisiens désireux de partager leurs avis et leurs attentes.

D'autres sujets ponctueront l'actualité de cette année, et je souhaite que vous puissiez contribuer à leur réussite :

- À l'approche des élections européennes, vous engagerez un travail dès le premier trimestre 2019 autour de la citoyenneté européenne. Afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes, je souhaite également que vous vous saisissiez de la question relative au droit de vote. Cette séquence sera l'occasion d'échanger avec le Conseil Parisien des Européens qui sera prochainement lancé.

- Paris étant la première ville étudiante de France avec 322 000 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, Marie-Christine LEMARDELEY, mon adjointe chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous sollicitera pour poursuivre la réflexion autour de l'accueil des nouveaux étudiants à Paris.

- Dans le contexte international actuel, je vous propose également de mener une réflexion sur le lien Armée-Nation et la culture de défense. Vous échangerez à cette occasion avec mon adjointe Catherine VIEU-CHARIER, chargée des fonctions de correspondante Défense au sein de l'exécutif.

- La Ville de Paris consacre chaque année 165 millions d'euros pour des dispositifs dédiés aux jeunes. En lien avec mon adjointe chargée de la jeunesse, Pauline VÉRON, je vous invite à élaborer des propositions afin de mieux faire connaitre les équipements et les dispositifs de la Ville dédiés aux jeunes Parisiennes et Parisiens.

Enfin, je souhaite également que vous puissiez réfléchir sur le fonctionnement de votre instance et faire éventuellement émerger des pistes permettant d'améliorer le CPJ.

Compte-tenu de la proximité des prochaines échéances électorales municipales, cette lettre de saisine sera la dernière de la mandature et constitue votre feuille de route jusqu'au premier semestre 2020.

À nouveau, je compte sur votre mobilisation et votre énergie pour que vos contributions éclairent la municipalité dans l'élaboration de ses politiques publiques.

Je vous prie de croire, Chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO

ANNEXE 2 : COMMUNICATION DU CPJ AU CONSEIL DE PARIS (OCTOBRE 2019)

PARIS

Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de la Jeunesse

2019 DJS 189 Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse, promotion Simone Veil (2018-2019).

Madame la Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris,
Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la chance de pouvoir s'exprimer devant vous chaque année afin de rendre compte de son activité. Nous tenons à vous remercier de cette opportunité unique en son genre, qui illustre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne et l'intérêt que vous portez à notre instance.

Nos remerciements vont aussi à Pauline Véron, adjointe en charge de la Jeunesse et qui préside notre instance, à la Direction de la Jeunesse et des Sports pour son accompagnement tout au long de l'année, ainsi qu'à l'administration parisienne dans son ensemble, pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Comme vous le savez, depuis sa réforme en 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour missions principales :

- d'associer les jeunes Parisien·ne·s à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s ;
- et enfin, d'aider la collectivité à innover et imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.

Nous sommes membres d'une instance paritaire, composée de 100 jeunes âgés de 15 à 30 ans, désignés pour un mandat de deux ans et dont une partie des membres est renouvelée chaque année. Ainsi, en décembre dernier, 58 nouveaux membres – 31 femmes et 27 hommes – ont été tirés au sort parmi 903 candidats.

Le CPJ ressemble à la jeunesse parisienne. Nous venons de la plupart des arrondissements et 20% d'entre nous ne résident pas à Paris mais y viennent chaque jour. 17% vivent dans les quartiers populaires, exacte représentation de la part des jeunes Parisien·ne·s qui résident dans ces quartiers. La moyenne d'âge de nos membres est de 23 ans ½. Enfin, comme la plupart des jeunes Parisien·ne·s, nous sommes majoritairement étudiants et jeunes actifs.

Notre promotion pour l'année 2018/2019 a souhaité rendre hommage à Simone Veil et adopter comme nom « Promotion Simone Veil – *Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir* ». Nous retrouvons dans cette citation les valeurs que nous souhaitons incarner au sein de notre instance, telles que la détermination de la jeunesse, l'espoir et la confiance accordée aux jeunes générations. En outre, les combats que Simone Veil a menés, notamment pour l'Europe, nous inspirent encore aujourd'hui.

Madame la Maire, vous nous avez adressé au début de l'année une lettre de saisine qui fixe le cadre de nos travaux.

Cette année encore, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à plus de 100 réunions, rencontres, débats ou cérémonies. Nous sommes ainsi présents au sein de différentes instances comme la Commission Parisienne du Débat Public, le Conseil des Générations Futures, le Comité Jeunes de l'ANACEJ. Nous sommes invités à participer à de nombreux jurys, comme celui de la commission d'attribution du dispositif « Quartiers Libres », de la commission *ad hoc* du Budget Participatif Parisien, du concours DECOFLO, pour éclairer par notre regard les sujets évoqués dans ces instances.

Nous sommes par ailleurs invités à participer à de nombreux événements tels que le festival Expresso organisé par l'association Jets d'Encre, ou au séminaire de préparation du Comité Interministériel de la Jeunesse organisé par les associations membres du CNAJEP. Ces évènements nous permettent de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes engagés et d'apporter de la visibilité à notre instance.

Nous tenons à remercier les élus rencontrés cette année dans le cadre de nos travaux : Mesdames Hélène Bidard, Pauline Véron, Marie-Christine Lemardeley, Catherine Vieu Charier, Pénélope Komites et Galla Bridier, ainsi que Messieurs Frédéric Hocquard, Nicolas Nordman et Hermano Sanches-Ruivo.

Sans revenir sur l'intégralité de nos travaux, permettez-nous de citer rapidement quelques-uns des temps forts de cette année :

En novembre 2018, nous avons travaillé sur la lutte contre les discriminations et l'égal accès à la vie nocturne. De nombreuses rencontres ont été organisées avec des associations et acteurs du monde de la Nuit, et nous avons pu constater que l'accessibilité aux établissements pour les personnes en situation de handicap restait très insuffisante. Les jeunes Parisien·ne·s sont par ailleurs régulièrement victimes de discrimination et ne se sentent pas en sécurité la nuit. Nous avons proposé la mise en place d'un label reconnaissant les établissements de nuit exemplaires en matière d'inclusion des publics, et l'organisation de « nuits du testing » afin que les citoyens puissent d'eux-mêmes constater les potentielles discriminations et les signaler.

En amont des élections européennes, le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à formuler des propositions pour favoriser la participation des jeunes lors de ces élections. Pour intéresser davantage les jeunes Parisien·ne·s aux questions européennes, nous avons proposé que la Ville développe une communication novatrice, inclusive et participative, qu'elle permette à la jeunesse de maîtriser les enjeux et les institutions européennes, et qu'elle fasse de la Fête de l'Europe un temps ludique et pédagogique.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été aussi amené à formuler des recommandations sur la communication sur les dispositifs et équipements de la Ville de Paris dédiés aux jeunes Parisien·ne·s. Avec cette saisine, nous avons pu découvrir et constater que la Ville propose de nombreux dispositifs à destination des jeunes, mais que ces derniers manquent de notoriété et de visibilité. Nous avons appris que la mise en oeuvre d'une communication « ciblée » à destination des jeunes était difficile. Nous pensons néanmoins qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des campagnes sur les réseaux sociaux et dans les médias pour les jeunes, de créer une page dédiée à la jeunesse sur Paris.fr, et de davantage mettre en valeur les « bons plans » proposés par la Ville aux jeunes.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été saisi afin de formuler des recommandations pour améliorer l'accueil des nouveaux étudiants à Paris. Notre rencontre avec Marie-Christine Lemardeley nous a permis d'appréhender les nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants parisiens : précarité, insuffisance du nombre de logements étudiants, risque d'isolement, et méconnaissance des divers dispositifs qui leur sont dédiés. Pour faire de Paris une « Ville Campus », il nous a semblé important que les nouveaux étudiants puissent s'approprier leur nouveau cadre de vie, et que la Ville puisse soutenir les étudiants confrontés à la précarité.

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité de présenter chaque année un vœu au Conseil de Paris par l'intermédiaire de Pauline Véron. Notre promotion souhaite aborder la question de l'écologie et du développement durable, et plus particulièrement de la végétalisation de la Ville et de la protection de la biodiversité. Il nous a semblé pertinent de nous saisir de ce sujet qui préoccupe les générations futures. Il est important de faire de Paris une ville exemplaire et pionnière en la matière et nous espérons, par notre contribution future, modestement y contribuer.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir et de rencontrer de jeunes représentants d'instances de jeunesse nationales ou internationales tels qu'une représentante du Conseil des Jeunes de Montréal, les lauréates du premier prix du concours Graine de Citoyen organisé par l'Institut des Hautes Études de Management du Maroc ou des jeunes européens dans le cadre du programme Erasmus+ Jeunesse & Sports *« Europe goes local »*. Ces rencontres sont enrichissantes, et nous espérons pouvoir continuer à tisser des liens internationaux avec d'autres instances de jeunesse.

Le rapport d'activités qui vous a été remis retrace l'ensemble de nos travaux pour cette année écoulée.

D'ici la fin de la mandature, le Conseil Parisien de la Jeunesse engagera de nouveaux travaux inscrits dans sa lettre de saisine :

- le handisport et l'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- le lien intergénérationnel dans le cadre du schéma « Seniors à Paris » ;
- la réflexion sur le lien Armée-Nation.

Nous sommes impatients d'y prendre part, et nous remercions les élu·e·s du temps qu'ils pourront nous accorder sur ces sujets.

Pour conclure notre intervention, nous avons souhaité réfléchir au fonctionnement de notre instance et formuler des propositions pour l'améliorer.

Réformé en 2014 à votre demande, le Conseil Parisien de la Jeunesse dans sa forme actuelle aura donc connu une mandature complète. Nous souhaitons qu'une évaluation soit réalisée afin d'analyser son fonctionnement et son impact.

Voir aboutir nos recommandations est une fierté et une satisfaction pour nous. Bien conscients que ces réalisations ne dépendent pas uniquement de nous, nous souhaiterions cependant qu'un retour nous soit fait dès lors qu'elles sont mises en œuvre, ou qu'elles puissent être identifiables comme étant issues des recommandations du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Nous pensons par exemple aux cendriers de sondages ou l'utilisation de *nudges*, présents dans notre recommandation sur la propreté et le tri à Paris, à la création du Centr'halles Park, sous la précédente mandature, à la campagne contre le harcèlement de rue, issue de l'un de nos précédents vœux adopté par votre instance, etc. Outre la notoriété que cela apporterait au Conseil Parisien de la Jeunesse auprès des Parisien·ne·s, cela permettrait de montrer l'utilité d'associer les jeunes à l'élaboration des politiques publiques municipales, et donc, de motiver plus de jeunes à s'engager dans les instances participatives de la Ville.

Nous souhaitons également être davantage associés au suivi et à la mise en œuvre de nos recommandations. Cela nous permettrait de prendre conscience du travail réalisé et de formuler des suggestions sur leur bonne mise en œuvre.

À l'approche des prochaines élections municipales, nous espérons sincèrement que les sujets relatifs à la jeunesse seront au centre du débat public et que le Conseil Parisien de la Jeunesse continuera, à l'avenir, à être reconnu comme il l'a été tout au long de cette mandature.

Nous vous remercions de votre attention.

ANNEXE 3 : VŒU RELATIF A LA VEGETALISATION DE LA VILLE ET LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE (DECEMBRE 2019)

Conseil de Paris des 9, 10, 11 et 12 décembre 2019

Sur proposition des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse

Vœu relatif à la végétalisation de la Ville et à la préservation de la biodiversité

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la délibération JS-2003-14 autorisant la Maire de Paris à créer un Conseil Parisien de la Jeunesse et la délibération 2014-DJS-322 modifiant les missions et le fonctionnement de l'instance ;

Considérant que le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et a pour objectifs de permettre la participation effective des jeunes Parisien·ne·s à l'élaboration des politiques publiques de la Ville et d'éclairer celle-ci dans les décisions qu'elle est amenée à prendre en tenant compte des besoins et des attentes de l'ensemble des jeunes Parisien·ne·s ;

Considérant l'article 14 du règlement intérieur du Conseil de Paris qui dispose que le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité, une fois par an, d'émettre un vœu afin d'interpeller le Conseil de Paris ;

Considérant les nombreux rapports scientifiques (tel que le rapport du GIEC du 8 août 2019) sur l'urgence écologique, et notamment les conséquences du changement climatique sur la biodiversité ;

Considérant les engagements de la France (Accords de Paris en 2015) et particulièrement ceux de la Ville de Paris (Stratégie de résilience de Paris, Plan Climat Énergie de Paris, Plan Biodiversité, etc.) sur les questions environnementales et de transition écologique ;

Considérant que les propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse résultent de nombreuses rencontres et visites de terrain qui ont permis aux membres de l'instance de constater les divers dispositifs et actions menés par la Ville de Paris et de découvrir des initiatives citoyennes sur le sujet de la nature dans Paris ;

Considérant que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment que la nature en ville permet la création de corridors écologiques, nécessaires à la préservation de la biodiversité, et qu'à ce titre, chaque espace naturel dans la ville permet d'y contribuer ;

Considérant que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment que les Parisien·ne·s sont trop peu sensibilisés à la nécessité de préserver la biodiversité en ville ;

Considérant que les espaces végétalisés et les activités liées à la végétalisation favorisent le lien social et encouragent les échanges, notamment intergénérationnels ;

Considérant que la jeunesse s'implique et se mobilise actuellement pour le climat (au travers notamment du mouvement *Youth for Climate*), que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent relayer cette mobilisation et contribuer à faire émerger des propositions pour développer la place de la nature en ville ;

Sur proposition des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Émet le vœu :

- **Que la Ville de Paris continue à favoriser la création de nouveaux espaces naturels et la préservation de ceux existants, en les adaptant aux défis climatiques en :**
  - **Développant et amplifiant la collaboration avec les acteurs présents sur le territoire parisien (opérateurs de transports, bailleurs sociaux, services publics étatiques et régionaux, par exemple) pour inciter à la création de nouveaux espaces végétalisés : murs ou toits végétalisés, jardins partagés, installations de *tiny forests* sur le modèle d'autres villes européennes (Amsterdam) et débitumage ;**
  - **Définissant des critères mesurables de préservation de la biodiversité dans la Charte « organiser un événement éco-responsable » lors de l'occupation temporaire d'espaces naturels ;**
  - **Multipliant les zones à pavés enherbés qui renforcent la perméabilité et favorisent la biodiversité des sols ;**
  - **Poursuivant le développement des zones d'évolution naturelle qui minimisent l'intervention humaine.**

- **Que la Ville de Paris intensifie ses actions de communication et de médiation en direction des Parisien·ne·s, en :**
  - **Développant l'information déjà existante sur la biodiversité et sa préservation dans l'espace public. La création d'une campagne de communication s'appuyant sur les techniques du *nudge marketing* (plaques informatives, parcours dans la Ville, etc.) pourrait permettre de sensibiliser, d'informer et de modifier de façon ludique et pédagogique le comportement des Parisien·ne·s face à la nature ;**
  - **Développant des temps de formation pour les Parisien·ne·s sur les questions de la nature en Ville et de la biodiversité au-delà de celles existantes déjà à la maison du jardinage.. Les agents des parcs et jardins pourraient ainsi être davantage formés à la médiation avec le public, et les moments dédiés à la sensibilisation des enfants pourraient être développés lors des temps périscolaires et extrascolaires.**

- **Que la Ville de Paris développe l'accompagnement des Parisien·ne·s, d'ores et déjà effectué par la Maison du Jardinage, en :**
  - **Mettant à disposition dans les mairies d'arrondissement des Parisien·ne·s des kits de démarrage avec de la terre végétale, des graines, des outils et des accessoires de jardinage ;**

- **Développant de nouveaux des lieux de stockages, en plus de ceux existant dans les mairies d'arrondissement, afin de permettre d'entreposer des outils de jardinage, et de les partager entre les usagers.**

ANNEXE 4 : COURRIER DE DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CPJ AU SEIN DU COMITE JEUNES DE L'ANACEJ (JANVIER 2019)

MAIRIE DE PARIS

Pauline VERON
Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative et de la jeunesse
Conseillère de Paris et du 9e arrondissement

Paris, le 15 JAN. 2019

Nos Réf. : PV/CC/NG

Monsieur le Président, Cher Mathieu,

Dans un courrier en date du 4 décembre 2018, vous avez appelé l'attention de la Maire de Paris sur la situation de Valentin DREUMONT et d'Inès FRÉBAULT-MEJAAT, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et représentants de la Ville de Paris au sein du Comité jeunes de l'Anacej.

Les mandats de Valentin DREUMONT et d'Inès FRÉBAULT-MEJAAT étant arrivés à terme, j'ai le plaisir de vous proposer les candidatures de Liza PAOLINI et Raphaël SOUYRIS afin de représenter la collectivité parisienne au sein du Comité jeunes de l'Anacej.

La Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris vous communiquera prochainement le dossier de candidature complété.

Je profite de ce courrier pour vous souhaiter, ainsi qu'à toute l'équipe de l'Anacej, une excellente année 2019.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Amitiés,
Pauline Véron

Pauline VÉRON

Monsieur Mathieu CAHN
Président de l'Anacej
10 – 14 rue Tolain
75020 Paris

Copie à :
- **Pamela Carzoli**, Conseillère de la Maire
- **Thomas Rogé**, Chef du service des politiques de jeunesse

Hôtel de Ville - 75196 cedex 04
Tél : 01 42 76 57 71 - Fax : 01 42 76 65 60
E-mail : pauline.veron@paris.fr